



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer,
Sébastien Rameau.



Santé publique

L'attente aux urgences est toujours trop longue...

Les représentations que l'on a des services des urgences sont celles de services engorgés avec des délais d'attente insupportables. Ce sont souvent les situations exceptionnelles qui marquent les esprits. En fait, elles biaisent les réalités de ces services dont on parle peu quand ils font très bien leur travail.

Une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)⁽¹⁾ permet d'avoir des informations plus objectives. Ainsi, « *l'accueil et l'orientation aux urgences se réalisent dans la demi-heure qui suit l'arrivée pour neuf patients sur dix, et le début effectif des soins dans l'heure pour sept patients sur dix* ».

De nombreux facteurs peuvent intervenir dans les délais d'enregistrement, d'évaluation et de prise en charge : le motif donné à l'enregistrement, la gravité de l'état de santé, mais aussi les horaires et la charge de travail, la densité de personnel disponible...

La Drees observe que « *les soins débutent plus rapidement pour les patients dont le pronostic vital est engagé, pour les patients attendus, ceux qui sont arrivés par le Smur et ceux qui sont arrivés en dehors des pics d'activité. Le délai est également plus court dans les petites structures* ». A contrario, notamment pour les patients âgés, le délai pour le début des soins a tendance à s'allonger.

La durée du temps passé aux urgences dépend fortement des actes réalisés. En particulier, le recours à des actes de biologie augmente le temps passé dans le service (une heure et demie de plus que pour une simple consultation). D'une façon générale, les personnes âgées passent plus de temps aux urgences ; également les patients arrivés dans la journée par rapport à ceux accueillis la nuit.

Pour l'hospitalisation d'un patient à partir du service des urgences, le délai entre le moment où la décision d'hospitalisation est prise et le moment où le service des urgences trouve une place d'hospitalisation varie selon les situations : « *Dans près de la moitié des cas, la place est trouvée en moins de 15 minutes, mais dans un cas sur dix, il faut attendre presque 4 heures* ».



À vos agendas

Les 8 et 9 octobre, à Laval 7^e édition du Festival du film judiciaire

Les jeudi 8 et vendredi 9 octobre, au Cinéville de Laval (25 quai Gambetta), l'association Atmosphères 53 organise la 7^e édition du Festival du film judiciaire, avec le soutien de la ville de Laval, Laval Agglomération, l'Ordre des avocats du Barreau de Laval et le Cinéville de Laval. Outre l'ouverture au cinéma d'auteur et le divertissement qu'il procure, ce festival a pour objectif de faire découvrir au public le fonctionnement du système judiciaire... Au programme, quatre films qui font réfléchir sur la notion de justice, ou « des justices » ; car elles sont nombreuses : justice avant, pendant, après un procès, justice pénale, prudhomale, des mineurs... Une certitude : la justice est plurielle.

(1) – Layla Ricroch et Albert Vuagnat (Drees), « Urgences : sept patients sur dix attendent moins d'une heure avant le début des soins », *Études & Résultats* n° 929 d'août 2015 (8 pages).

Jeudi 8 octobre, à 13 h 45 : *Prud'hommes*, de Stéphane Goël (Suisse, 2011, 1 h 25, version française). *Prud'hommes* est une immersion au cœur d'un tribunal dans lequel se règlent les conflits entre employeurs et salariés. Cette juridiction spécifique est un terrain de confrontation où s'expriment toutes les tensions, les souffrances et les révoltes qui traversent le monde du travail. En quête de justice ou de reconnaissance, des employés prennent la parole et font face à leur patron. Ce documentaire, sous la forme d'une scène de théâtre d'un genre particulier, plonge au cœur d'une véritable comédie humaine, reflet de la société d'aujourd'hui. **Invités :** Stéphane Goël, réalisateur (sous réserve), et Marcel Chesnay, ancien président du conseil des prud'hommes de Laval.

Jeudi 8 octobre, à 20 h : *Le Faussaire*, de Sam Cullman et Jennifer Grausman (États-Unis, 2015, 1 h 29, version originale). Six identités, trente ans d'activités, quarante-six musées dupés. Mark Landis est l'un des plus grands faussaires des temps modernes. Donateur d'une centaine d'œuvres copiées, le cas Landis a bouleversé le monde de l'Art aux États-Unis. Incompris, haï, poursuivi, l'imitateur de génie continue aujourd'hui d'intriguer par ses méthodes, ses motivations et sa personnalité déroutante. Comment a-t-il pu imiter autant d'artistes, de Walt Disney à Picasso ? Payera-t-il pour ses activités ? Qui se cache derrière le faussaire ? **Invités :** Nicolas Thévenin, critique de cinéma et rédacteur en chef de la revue *Répliques*, et Maître François Nugues, commissaire priseur.

Vendredi 9 octobre, à 13 h 45 : *L'Homme qu'on aimait trop*,

d'André Téchiné (France, 2014, 1 h 56, version française), avec Guillaume Canet, Catherine Deneuve, Adèle Haenel. Nice, 1976. Suite à une histoire mêlant argent sale, mafia et amour passionné, Agnès Le Roux disparaît mystérieusement, sans laisser de trace. Sa mère, Renée, persuadée de sa mort, est convaincue de la culpabilité de Maurice, le complice et amant de sa fille. Trente ans plus tard, elle se bat pour qu'il soit condamné. **Invités :** Nicolas Thévenin (cf. ci-dessus), et Bruno Thouzellier, président du tribunal correctionnel de Laval.

Vendredi 9 octobre, à 20 h : *Le Lendemain*, de Magnus von Horn (Suède, 2016, 1 h 42, version originale sous-titrée en français). Lorsque John retourne chez son père après avoir purgé sa peine de prison, il aspire à prendre un nouveau départ. Mais son crime reste présent dans les mémoires des habitants de la commune et semble impardonnable. Son retour attise la colère de chacun et lentement s'installe une atmosphère pesante qui laisse présager un lynchage imminent. Se sentant abandonné par ses amis et ceux qu'il aime, John perd espoir et l'agressivité qui l'avait conduit en prison refait peu à peu surface. Devant l'impossibilité d'oublier son passé, il décide de l'affronter. **Invités :** Yannick Lemarié, rédacteur à la revue *Positif*, et Leila Medjelet et Sandrine Loisel, représentantes du Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Mayenne (Spip).

Tarif : 5,50 € par séance.

Renseignements : Mél. contact@atmospheres53.org/. Site Internet : www.atmospheres53.org/

Le 8 octobre, à Laval

Troubles des conduites alimentaires

Le jeudi 8 octobre, de 20 h 30 à 22 h 30, à la résidence Pierre-de-Coubertin, 104 avenue Pierre-de-Coubertin, à Laval, le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) et le Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (Riam 53) organisent une conférence avec le Dr Isabelle Nicolas, psychiatre à l'Institut Montsouris de Paris (psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte) sur le thème : « Diagnostiquer et traiter les troubles des conduites alimentaires – quels défis pour les soignants ? »

« Les patients souffrant de troubles des conduites alimentaires lancent un défi aux soignants : il s'agit de travailler en lien en dépit de visions parfois très différentes des soins, de lutter ensemble contre le déni et l'opposition aux soins, d'inclure l'entourage du patient dans les soins. Il s'agit aussi de s'ajuster en permanence aux besoins contradictoires de ces patients : besoin de maîtriser ce qui se joue dans la relation à l'autre, et besoin d'aide massive »...

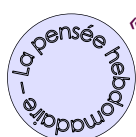
Inscription obligatoire : mél. aude.herve@chlaval.fr ; courrier : Csapa 53, 30 bis rue du Gué-d'Orger, 53000 Laval ; fax : 02 43 53 20 80.

Le 8 octobre, à Bouère

Gestion différenciée des cimetières

Le jeudi 8 octobre, de 17 h 20 à 20 h, salle polyvalente, 7 rue Guy-de-Maupassant, à Bouère, le Réseau des collectivités en marche vers le développement durable (association Synergies) et la commune de Bouère, en partenariat avec le Conseil départemental, l'Association des maires de France et le CAUE, organisent un atelier sur la gestion différenciée des cimetières, visant ainsi à faciliter un entretien sans pesticides. L'objectif de la gestion différenciée des cimetières consiste à « concevoir cet espace comme un espace jardiné et faire en sorte que le végétal ne soit plus une contrainte mais, au contraire, un atout pour ce lieu public ».

Participation de Sébastien Lévêque, paysagiste et urbaniste du CAUE ; Pierre Avallart, adjoint au maire de Bouère ; Sébastien Cuillerier, responsable des espaces verts à Précigné (Sarthe) ; Quentin Vieron et Agathe Lemoine, animateurs de Phyt'Eau Propre 53. Renseignements et inscriptions : www.synergies53.fr



« Dans le Coran, il y a autant de versets qui prônent la paix que la guerre. Que les musulmans demandent à leurs théologiens de privilégier les premiers. De substituer à la guerre sainte (djihad) l'ascèse intérieure, la bataille contre soi, l'approfondissement de la foi. De déclarer toute guerre, même de résistance, profane. »

Malek Chebel, anthropologue, psychanalyste, écrivain, « Le pari de la modernité – Les cinq chantiers de l'islam » (propos recueillis par Marie-France Etchegoin), in *Le Nouvel Observateur* du 2 février 2006.